L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.......$12 }
do. trois fois par semaine, $10 } Payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 5 MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DES DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.—Bien que les nouvelles arrivées par le *Columbia* ne soient pas d'une haute importance, bien qu'elles ne présentent pas non plus un intérêt bien vif, elles offrent cependant certains points assez curieux à étudier. D'après toutes les apparences, la paix Européenne continue à s'affermir de jour en jour; mais sous ce calme qui pourrait bien n'être que la lassitude venue à la suite des émotions trop ardentes du dernier hyver, on sent, si on peut parler ainsi, une activité sourde, un travail intérieur dont les résultats finiront par apparaître à la surface. Déjà même quelques légers symptômes se sont fait jour et ouvrent le champ aux conjectures: le ministère du 29 octobre, comme on le sait, manifeste le désir de rentrer dans le mouvement de la politique générale; un paragraphe, perdu au milieu d'une foule d'autres, semblerait annoncer qu'il a fait d'actives démarches pour réaliser cette pensée et qu'il pourrait bien arriver à son but dans un délai assez rapproché. La France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ont signé un traité qui interdit à tous les vaisseaux de guerre, excepté ceux du Sultan, l'entrée des Dardanelles et du Bosphore. L'ambassadeur Russe a refusé, il est vrai, son adhésion à cette convention; mais ce refus n'est que conditionnel: il veut en référer à sa cour! Le refus d'ailleurs fut-il définitif, ne détruirait nullement pour la France le résultat de ce premier rapprochement. La bonne intelligence qui semble régner, au moins sur un point, entre elle et trois des grandes puissances dont l'attitude naguères était encore si menaçante, prouve qu'elle commence à sortir de ce fatal isolement auquel l'avaient condamnée les capricieuses allures de son gouvernement. A quel prix sort-elle d'une aussi déplorable situation? Nous ne le savons pas; mais enfin elle en sort! Et si quelque jour nous avons à exprimer un blâme sur les moyens employés par le ministère actuel pour atteindre ce but, nous n'en serons pas moins d'accord avec lui sur un point: c'est que la France doit toujours avoir voix délibérative, et nous dirons plus, voix prépondérante quelquefois dans les Congrès Européens.

Ainsi, pour ce qui regarde les puissances Européennes elles-mêmes, les grandes négociations tendent, si nous ne nous trompons, à rentrer dans leur état normal. Quant aux affaires dans lesquelles l'Europe porte son influence, on n'en saurait dire autant: Constantinople est le centre d'une série d'intrigues qui se croisent, se combattent, se prolongent et dureront sans doute plus long temps que la vie de celui auquel elles ont été déjà si fatales. Les protestations de Mehémet Ali contre le Hatti shérif qui le dépouille, sont arrivées au Divan; et les formes orientales sous lesquelles elles s'enveloppent, n'ont pas pu en affaiblir l'énergie. De qui viendra la réponse? Est-ce l'Angleterre et la Russie qui consentiront encore une fois à agir de concert pour la dicter à la faiblesse du Sultan? Ou l'une de ces deux puissances alliées, si près d'être ennemies, fera-t-elle prévaloir sa volonté en dépit de l'autre? Quoique chose qui arrive du reste, la crise de ce côté, est loin d'être à sa fin. Méhémet Ali a encore de la vigueur, et les feuilles anglaises ont beau faire, elles n'ont pas encore réussi à tuer Ibrahim Pacha. L'un de ces deux hommes suffira toujours à conserver les restes de la puissance Egyptienne, toute ébranlée et amoindrie qu'elle soit à cette heure.

Ce rapide coup d'œil sur l'ensemble des affaires, amène à une conclusion qui doit plaire aux partisans de la paix: une guerre européenne est plus que jamais improbable, et si les hostilités avaient à recommencer elles seraient sans doute circonscrites encore dans les limites où nous les avons vues se maintenir à la campagne dernière: guerre de Sultan à Pacha, et rien de plus!

☞ Un journal du matin a annoncé que Melle. Fanny Elssler doit donner quelques représentations au Théâtre St. Charles lorsqu'elle aura fini son engagement au Théâtre d'Orléans. Nous sommes autorisés à déclarer que telle n'est pas l'intention de Melle. Elssler; et que le voulut elle, aux termes de son engagement avec la direction du théâtre d'Orléans elle s'est aliéné le droit de danser sur aucun théâtre de cette ville, pour tout le reste de la saison.

M. Charles Trémoulet a été déclaré ayant hier, par le conseil de la 3eme. Municipalité, dûment élu comme alderman du 3ème. district de cette Municipalité.

INTERIEUR.

Nous empruntons à la correspondance du *North American* de Philadelphie quelques détails assez curieux sur le ministre Anglais, M. Fox:

"On assure, dit ce correspondant, que M. Fox a reçu hier une communication décisive relativement à la demande de ses passeports. M. Webster lui a petiment mais positivement donné le choix entre la paix et la guerre. M. Fox n'est pas parti.

"Mais on assure qu'il y a en dehors de la politique un motif qui a puissamment influencé sur la détermination du ministre Anglais. Il est engagé, fiancé même, dit-on, ou peu s'en faut, avec Mademoiselle Williams de ce district, sœur de la femme de l'ambassadeur de Russie. C'est du moins le bruit qui circule dans tous les conciliabules féminins où ces matières sont traitées *ex professo*. Il est vrai que M. Fox a quelque soixante ans et que Mademoiselle Williams n'en a que seize; mais cette disproportion est peu importante après tout, puisque le lierre s'attache également aux vieux et aux jeunes arbres.

"Une circonstance d'ailleurs qui vient à l'appui de l'opinion des dames c'est que M. Fox a assisté aujourd'hui en personne à l'encan du mobilier du ministre espagnol, qu'il a donné une attention particulière aux articles qu'on n'achète point sans avoir une femme à qui les offrir, et que ses achats ont dépassé cinq mille piastres.

"Mais aux yeux des dames il y a encore un fait plus significatif: c'est que M. Fox, vieux garçon qui s'était toujours montré très négligé dans sa toilette a depuis peu changé subitement ses habitudes, puisqu'il se met à présent comme un dandy en affectant les manières d'un adolescent. On conviendra que cet argument ne manque pas de force et que les plus incrédules pourraient bien à la fin se ranger à l'opinion des dames; car on sait qu'il n'y a guère que l'amour qui puisse amener subitement de telles métamorphoses.

ELECTIONS.

VIRGINIE.—Nous ne connaissons pas encore le résultat des élections de la Virginie; mais il paraît que si la force du parti de l'administration diminue dans la législature locale elle augmente dans la délégation congressionnelle. Mais nous le répétons, on n'a jusqu'à présent que des données fort incomplètes pour pouvoir préjuger rien sur le résultat.

Sur 28 membres élus de la législature, on compte 18 démocrates-whigs et 4 locos. L'an dernier les mêmes comtés avaient donné 19 Harrisoniens et trois Van Buresnistes.

Pour le Congrès—Le district de Richmond a réélu M. Botts, démocrate-whig; celui de Frederick, M. Barton, démocrate-whig, lequel a battu M Lucas loco, ce qui constitue un gain. On croit que M Gilmer, ex-gouverneur, sera élu dans le district d'Albemarle et M. Hunter, ex-orateur de la Chambre des Représentans au Congrès, dans celui de Caroline.

La malle a manqué hier au delà de Charleston.

On lit dans la correspondance de Washington du *New-York Herald*:

"On a reçu de M. Rives une lettre où il exprime son entière approbation aux principes contenus dans l'adresse du Président Tyler. Cette démarche est considérée comme décisive en ce qui concerne la question de la Banque Nationale. Avec le vote de M. Rives un bill d'incorporation ne peut guère manquer de passer au Congrès.

MM. Hurd, Brown, Ogden, Goodhue et Aspinwall, ont été nommés par la Chambre de Commerce de New-York, membres d'un comité chargé de rédiger une pétition au Congrès pour obtenir l'incorporation d'une Banque Nationale.

Le Grand Jury de New York a renvoyé devant la Cour Criminelle, sous le poids d'une accusation de meurtre, Madame Restell.

Le gouverneur de l'Alabama a lancé sa proclamation ordonnant que l'élection des membres du Congrès ait lieu le 20 de ce mois.

Il y a eu un bal magnifique donné en rade de Pensacole à bord de la frégate des Etats-Unis Macedonian.

Du premier Janvier dernier au premier avril, c'est à dire dans une période de trois mois, il y a eu aux Etats-Unis, 74 meurtres et 63 suicides.

Les 63 suicides sont ainsi répartis; 32 à New-York; 8 dans la Pennsylvanie, 7 dans le Massachusetts; 5 dans la Louisiane; 2 dans le Connecticut; 1 dans le Maine, 1 en Kentucky; 1 en Caroline; trois en Virginie; 1 en Wisconsin; et 1 en Rhode Island.

De ces 63 suicides, 19 sont mort d'intempérance; 12 empoisonnés, 7 se sont coupés la gorge; 8 se sont noyés et 5 se sont brûlé la cervelle.

Il paraît que le printemps est remarquablement froid au nord cette année.

The Mammoth est le nom du grand steamer en fer actuellement en construction à Bristol, aux frais de la compagnie du Great-Western. Le *Mammoth* portera 3500 tonneaux et ses machines seront de la force de 1000 chevaux. Un journal Anglais assure que ce steamer fera la traversée de l'Atlantique en dix jours.

MARINE MILITAIRE.

Nous voyons par la *Gazette de Pensacola*, du 1er que le Brick Français de Guerre Dunois, commandant Vrignaud, est entré à Pensacole le 26 avril venant de Brest et de la Havane.

EXTÉRIEUR.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits de correspondance qui ajoutent quelques détails aux faits que contenait notre numéro du 3 courant.

PARIS, 1er. avril 1841.

La discussion de la loi sur les fortifications à la Chambre des Pairs est l'objet politique le plus important pour nous à l'heure qu'il est; et la presse s'en occupe avec une grande ardeur. Le parti radical et les journaux qui le représentent, soit ici, soit dans les départements, font énergiquement valoir les raisons qui devraient faire condamner le projet de loi. Ils signalent surtout le funeste usage qu'on pourra faire des fortifications contre les libertés de la nation. Les derniers discours de M. Guizot et du duc de Broglie donnent un fondement assez solide à leurs arguments; car ces discours contiennent implicitement l'aveu que les fortifications sont destinées plutôt à maintenir l'ordre et l'autorité royale dans la capitale qu'à décourager l'ambition des puissances étrangères ou repousser les tentatives désespérées d'un ennemi extérieur.

On conçoit que sous ce point de vue, le projet obtienne l'approbation de la quadruple alliance. On a dit à la Chambre des Pairs que les relations amicales entre la France et les Alliés allaient reprendre sous peu, on a même été jusqu'à dire qu'elles étaient reprises, et l'opposition s'est emparée de cette assertion pour prouver que le gouvernement poussait l'adoption du projet dans un but, sinon exclusivement, du moins principalement *domestique*.

Ce n'est pas seulement dans les journaux et à la tribune que la question s'agite: les ingénieurs, les officiers supérieurs, les hommes qui s'occupent de politique, publient des brochures. M. Arago, le savant député, a publié, en faveur d'une enceinte continue bastionnée un pamphlet dans lequel il s'efforce de démontrer que l'approvisionnement de Paris pour un siège de six mois serait la chose du monde la plus facile. Du reste ni l'astronome républicain, ni la portion du parti radical qui marche sur ses traces, n'apprécieraient le projet s'ils ne croyaient, à l'inverse d'un bon nombre d'hommes qui appartiennent aux mêmes doctrines politiques, y voir un moyen de porter un coup fatal à l'autorité royale à l'intérieur et de défendre en cas de besoin les principes républicains contre toutes les coalitions monarchiques de l'extérieur.

Je n'ai pas besoin de vous parler de quelques incidens qui ont signalé la discussion à la Chambre des Pairs; vous connaissez déjà la brutale accusation lancée par M. Persil contre les légitimistes et la manière au moins étrange dont la Chambre des Pairs a accueilli la protestation du marquis de Dreux-Brézé. Ce dernier, en se rasseyant sur l'ordre formel du Président, a crié à M. Persil: "Vous avez été depuis juillet 1830 le grand accusateur public, mais vous n'avez pas le droit d'imposer silence à la défense." Le langage de M. Dreux Brézé a causé une sensation d'autant plus grande qu'il siège exactement derrière l'héritier présomptif de la couronne, qui s'est retiré avant que le trouble occasionné par cet incident eut cessé. Ce jeune prince a du reste assisté à toute la discussion qu'il a paru suivre avec un vif intérêt. Il manquait rarement d'aller féliciter, au moment où il descendait de la tribune, tout orateur qui s'était fait l'avocat du projet.

La séance d'hier dans laquelle a été rejeté l'amendement de la commission, rejet qui assure le triomphe du projet du gouvernement, n'a pas manqué d'une certaine solennité. Presque tous les pairs étaient à leur place et un profond silence régnait dans la salle. Partisans et adversaires du projet, tout le monde éprouvait cette sorte d'inquiétude qui vous saisit au moment d'une discussion importante. M. Guizot tenait à la main la liste des Pairs et notait chaque nom à mesure qu'il était appelé. Le duc d'Orleans, lorsque son tour est venu, s'est levé, avec vivacité et a voté avec empressement. Lorsque le résultat du scrutin a été proclamé, une certaine agitation s'est manifestée dans toute l'assemblée qui s'est divisée en groupes où les conversations étaient fort animées.

Un journal du soir qui racontait hier cette séance prétendait que le vote de la Chambre des Pairs avait jeté la consternation dans tout Paris. Je me suis promené sur les boulevards et dans les principales rues entre huit et dix heures du soir et je vous assure que je n'ai pas vu trace de cette consternation. "Très probablement, disait quelqu'un, le "Journal du Commerce" aura pris son bureau de rédaction pour tout Paris."

Le bruit court que les Grandes Puissances veulent faire de la Syrie un royaume chrétien auquel on donnera pour souverain le prince de Capoue. Que dites-vous de cette bouffonnerie? Le *poussah* de Syracuse, le mari de Mlle. Penelope, roi de Jérusalem! La diplomatie serait bien capable de pousser jusqu'au bout la plaisanterie; elle n'en est plus d'une toute permis de la même force.

L'Académie des Sciences a entendu et l'on vient de publier le rapport sur la théorie des orages du professeur Espy. La longueur de ce document que vous ne tarderez pas à recevoir, prouve l'importance qu'on attache aux doctrines de M. Espy.

(Extrait de la correspondance du Courrier des E. U.)

PARIS, 1er Avril 1841.

—Hier, à la chambre des pairs, on a remarqué que M. d'Appony souriait pendant que M. de Montalembert parlait de la crainte que la révolution de juillet avait inspirée, en 1830, à l'étranger. M. l'ambassadeur d'Autriche était plus sérieux au moment où le résultat du scrutin a été proclamé.

—Hier, 31 mars, était le jour anniversaire de l'entrée des alliés à Paris. Par une heureuse coïncidence, c'est hier, 31 mars aussi, que la chambre des pairs a rejeté l'amendement contre le projet de loi de fortifications, c'est à dire décidé le salut de la loi qui rendra à jamais impossible le retour à Paris d'une armée étrangère.

—M. Guizot s'est présenté hier à la chambre des pairs dans une tenue qui a fort diverti quelques membres de la noble assemblée. M. Guizot avait revêtu un pantalon orné à la couture d'une énorme bande en or, ayant bien six pouces de largeur. Un pair de France, bien connu par ses fréquentes visites à la buvette, disait en plaisantant que ce pantalon était un cadeau de M. Palmerston à M. Guizot.—M. le ministre des affaires étrangères, lui a répondu un collègue, a l'instinct de toutes les livrées: c'est un pantalon de chasseur.

Peu de membres ont osé rire de cette double plaisanterie.

—Le parti légitimiste n'aime plus M. Berryer, le plus brillant, sans contredit, de nos orateurs. Dans les salons du faubourg St. Germain, on reproche amèrement à cet aigle du parti, dont les jours aux légitimistes continuent néanmoins de chanter la louange sans interruption, de n'avoir pas pris la parole à la chambre élective, dans la discussion de la loi des fortifications; et voici la raison qu'on donne de ce silence: M. Berryer, qui a déjà perdu deux fois au jeu sa terre d'Augerville, se livre avec une fureur incurable à cette terrible passion; et il y a quelques semaines, il a perdu contre le prince Bagration une somme de 75 000 francs. Grand était son embarras. M. Thiers l'apprit, et tout aussitôt il fit parvenir discrètement au prince, la somme par lui gagnée au député hostile aux bastions. M. Berryer paya de son mutisme ce service si délicatement rendu. Nous sommes ici l'écho du parti de la restauration; il est bien entendu que nous ne croyons pas un mot de cette calomnie.

—Une grande surprise a été occasionnée dans Paris par la nouvelle de l'arrestation de M. Lehon, frère de l'ambassadeur belge et notaire du grand monde. On l'accuse d'abus de fonds à lui confiés. Parmi les clients qu'il aurait ainsi volés, on cite Messieurs Montalivet, Janvier et Piscatory.

On évalue à sept millions de francs la somme que M. Lehon aurait compromise dans des spéculations hasardeuses. M. Lehon était le notaire de notre nouvelle aristocratie de 1830, et sa banqueroute a atteint un si grand nombre de nos sommités politiques, que le parlement s'en est vivement ému, et l'on parle déjà d'adopter une loi qui liera les mains à messieurs les notaires, auxquels il serait, à l'avenir, défendu de se mêler d'aucune spéculation de bourse ou d'industrie, et ordonné de tenir leurs livres toujours ouverts à la justice.

—C'est le 1er ou le 2 mai qu'on baptise le Comte de Paris, petit fils de Louis Philippe. Rien de mieux. Mais le roi a formé le projet de donner un concert monstre dans cette immense galerie du Louvre, qui contient la plus belle collection du monde, la plus riche série de tableaux qui existe en France, en Angleterre, en Belgique ou en Italie. Par dessus ces tableaux immortels sont placés, pour cinq ou six semaines encore, les tableaux modernes qui forment l'exposition de 1841. N'est-ce pas une idée cent fois ridicule, pour ne pas dire plus, que d'exposer cette fameuse galerie à un incendie? C'est pourtant ce qu'on va faire; en plaçant au plafond une multitude de lustres. Il est vrai que des pompiers seront postés dans les salles pour empêcher ou pour arrêter l'incendie. Ainsi le dit un programme. Quoi! on prévoit que ce vif éclairage peut être la cause d'un incendie qui serait à jamais déplorable; et qu'il faudrait regretter autant que la ruine de la bibliothèque d'Alexandrie, et on ne renonce pas à cet inconcevable projet? C'est tout simplement extravagant, et il n'y a qu'un cri à ce sujet, dans les ateliers de nos peintres.

—Au théâtre Français, Mlle Mars faisait définitivement ses adieux au public, dans Elmire du *Tartuffe* et Sylvia des *Jeux de l'amour et du hasard*. Comme bien on pense, les applaudissemens, les fleurs et les couronnes ont salué avec bonheur la retraite de notre illustre comédienne. Toutefois, malgré tout l'éclat de cette solennelle représentation, il faut dire que les impressions en ont été tristes et nous avons vu à l'orchestre plusieurs habitués, qui depuis 30 ans ont applaudi tous les triomphes de Mlle Mars, s'essuyer quelques larmes de regret en recevant l'adieu de la grande actrice. Mlle Mars, de son côté, ne pouvait déguiser l'émotion qu'elle ressentait et la soirée a fini par un triomphe qui donnait autant de *regret* que d'honneur à la plus parfaite comédienne que nous ayons eue jusqu'à présent.

—Le correspondant parisien du *National Intelligencer* donne le passage suivant comme échantillon de la manière oratoire de M. de Lamartine:

"*Pascal creusa la pensée* non seulement jusqu'au doute, mais jusqu'à Dieu. Bossuet épancha la parole humaine d'une hauteur d'où elle n'était pas encore descendue depuis le Sinai. Racine, Molière, Voltaire trouvent et notent tous les cris du cœur de l'homme. Montesquieu scrute les institutions des empires, invente la critique des sociétés et formule la politique. Rousseau la passionne, Fénélon la sacrifie. Mirabeau l'incarne et la pose sur la tribune. De ce jour les gouvernemens rationels sont découverts, la raison politique a son organe légal, et la liberté marche au pas des idées à la lumière de la discussion. Mœurs, civilisation, richesse, influence, gouvernement, la France doit tout à ces hommes: nos enfans devront tout peut-être à ceux qui viendront après eux."

VARIÉTÉS.

LE BAIGNEUR DE DIEPPE.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

II

Le danger que courait l'embarcation signalée était réel. Outre une mer houleuse, fouettée incessamment par un vent de nord-ouest et dont chaque vague menaçait de couvrir le *cutter*, ce bâtiment avait à combattre l'obstacle même de son entrée, la position du chenal de Dieppe offrant à la manœuvre un surcroît de difficultés.

Du milieu de ce voile brumeux étendu sur l'Océan quelque lames moutonneuses se faisaient à peine jour, les mouettes et les hirondelles rasaient le flot. Les falaises, s'étendant comme un bas de craie jusqu'à Colcotte, se détachaient en vigueur sur ce fond austère et noir. Une nuit profonde avait enveloppé déjà les tourelles du Chateau Fort, et sur la jetée garnie de monde, la mer envoyait de temps à autre un bouillonnement d'écume qui en submergeait les dalles.

Entrait-il au roulis, le cutter au pavillon des armes d'Angleterre n'en courait pas moins des bordées plus ou moins certaines pour s'approcher de la côte, et il était facile de reconnaître qu'il se gouvernait avec tant d'habileté que d'adresse, car il n'avait pas fait jusqu'alors la moindre *embardée*. Coquettement gréé à l'instar des plus beaux yachts de Londres, il observait une manœuvre si stricte qu'il devenait le point de mire des marins français, curieux de voir s'il ne *bourlinguerait pas*.

Déjà sir Robert, à l'aide de son longue vue, avait reconnu dans ce bâtiment léger un cutter du Club des yachts. Il distinguait à merveille les six à sept hommes d'équipage qui le montaient, leur uniforme consistant en une chemise de laine collante sur la poitrine, rayée de blanc et de rouge transversalement, leurs chapeaux de cuir bouilli, leurs ceintures mouillées par l'eau de la mer. Resserrés dans ce petit espace, ces matelots ne lui inspiraient aucune crainte; il avait en eux cette confiance innée que les anglais manquent rarement d'accorder à la science nautique de leurs compatriotes.

A côté de lui se tenait Langlois, Langlois, dont les regards servaient encore avec une attention plus grande que la sienne la manœuvre observée par le cutter. Accoutumé dès son enfance aux mille péripéties de ce vaste roman qu'on nomme la mer, enfant du sol dieppois, orphelin à dix ans et mousse à quatorze, le baigneur avait sucé avec le lait cette haine traditionnelle des Normands contre la marine anglaise, haine vivifiée chez lui par un ressentiment particulier, une rancune de bord dont quelques-uns de ses camarades avaient seuls le secret. Doué d'une force herculéenne, Langlois, fils d'un marin mort au service, avait senti de bonne heure qu'il n'était pas fait pour risquer sa vie et courir la mer dans de simples bateaux de pêche; au fond du cœur il dédaignait ces honnêtes marins qui ne s'émeuvent guère que pour les moules, le hareng ou un bateau venu de Terre-Neuve. La marine militaire était devenue de bonne heure son rêve; il s'était embarqué comme simple mousse et avait couru le monde. Par quelle fatalité se retrouvait-il à trente ans baigneur juré de la ville de Dieppe? A quel incident, à quel hasard devait-il sa retraite ou son renvoi de la marine? Son caractère âpre et sauvage, sa nature altière et ses instincts dédaigneux l'avaient-ils averti des dangers extrêmes de la subordination? Il aurait pu seul répondre à ces questions.

Appuyé sur le parapet de la jetée, il observait les mouvemens du *cutter* comme un chasseur armé de son fusil guette ceux d'un oiseau blessé qui se débat.

Tout à coup, il y eut une lame qui déferla sur le bâtiment avec tant de violence que des cris d'effroi coururent par la foule. Une chaloupe que l'obscurité n'avait pas permis de distinguer, halait déjà le *cutter*: c'était le pilote du port qui lui venait en aide.

—Il n'y a que ces Anglais pour avoir du bonheur! murmura Langlois sourdement.

Et de ses deux yeux, sur lesquels une pluie fine fouettait les longs tire-bouchons de ses cheveux, jaillirent deux éclairs dont sir Robert s'effraya lui même. En vain voulut-il interroger le baigneur pour se raffermir contre toute idée de péril: Langlois lui avait déjà tourné le dos et s'était perdu dans les rangs serrés des spectateurs.

Sir Robert ne tarda pas à apercevoir le cutter, auquel le pilote facilitait l'entrée du chenal. Les joyeuses salves de musique échappées de son bord, ses drapeaux agités, ses voix confuses retentirent bientôt dans l'âme de sir Robert comme le cantique royal du *God save the King* retentit toujours au cœur du véritable Anglais. Les mille badauds parisiens, accourus de toutes parts pour voir une tempête sur la jetée, accompagnaient de leurs cris de joie cette embarcation qui se balançait encore sur le roulis. Bronzés, épinglés comme de véritables *midshipmen*, les hommes de l'équipage avaient vu tâcher par l'eau leur costume pittoresque; ils débarquèrent tous sur le cutter, à l'exception d'un personnage de taille assez compacte auquel sir Robert s'empressa de tendre la main dès qu'il l'eut reconnu.

L'ensemble de cet homme annonçait un de ces tempéramens d'Anglais dont le crayon moqueur d'Henri Monnier eût fait son profit; il était replet, se dandinait avec peine sur ses jambes courtes, portait un chapeau à larges bords, des gants de daim, un flacon de sels et un parapluie. Un énorme foulard roulé autour de son cou, un surtout de drap gris et des bottes fourrées épaississaient encore sa tournure britannique.

—C'est vous commodore! s'écria sir Robert en reculant de trois pas; quel vent vous amène ici?

—Un vent fort mauvais, comme vous l'avez pu voir, sir Robert; mais soupons avant toutes choses, car je n'ai cassé qu'un biscuit sec depuis Brighton. Vous qui connaissez la plage, guidez-moi, mon cher, jusqu'à une taverne quelconque; je laisse mon ami Rook donner des ordres sur le cutter; il me rejoindra ensuite.

—Il n'y a guère à cette heure que le restaurant des Bains auquel vous puissiez être convenablement attablé, répondit sir Robert; donnez-moi le bras, après avoir prévenu votre ami Rook, avec lequel je crois me souvenir d'avoir étudié jadis à Cambridge.

—Ce qui n'est pas impossible, sir Robert, dit le commodore en se remettant en marche après avoir jeté quelques mots à l'oreille du capitaine Rook; mais cela n'empêche pas que le traître de Rook n'ait la tête diablement dure. Il n'a voulu suivre aucun de mes avis dans la traversée, et je lui dois de perdre le pari ....

—Le pari?

—Certainement, vous savez que c'est là mon fort! Nous avions hier dîné vertueusement à l'hôtel de Glocester avec plusieurs gentlemen et officiers; nous avions même suffisamment bu d'assiettes en fait de Wodgewood, lorsqu'un quidam de marin je me crus forcé de parler de mes campagnes dans l'Inde. Le vin de Bucelas que nous avions fêté, et surtout les bravades excessives de mon ami Rook m'exaltant je me crus obligé de riposter, et parier mille guinées que je ferais sur un cutter à mon choix la traversée de Brighton à Dieppe en neuf heures. On me regarda comme un fou, et moi-même, en m'éveillant ce matin avec l'aube, je ne pouvais avoir une autre opinion de ma personne, mais on me présenta un papier signé, et je me vis forcé de m'atteler à mon pari comme un cheval pur-sang. Le malheur a voulu que Rook et un grain de mer s'en soient mêlés, ce qui fait que j'ai mis quinze heures et que j'ai perdu. Mille guinées, c'est cher!

—Vous serez donc toujours jeune, mon cher commodore; il me semblait pourtant qu'à notre dernière rencontre à Londres il y a deux ans....

—A l'époque de mon mariage? oui, je me souviens! ne parlons pas de cela, mon cher sir Robert je ne suis pas venu ici pour m'attendrir. Et tenez continua-t-il en s'asseyant rudement sur une chaise, songeons bien plutôt à souper. Vous êtes non convive, mon Agathe, je vous retiens, je m'attache à vous!

Ils venaient d'entrer tous deux dans une salle assez vaste donnant sur la mer et dans laquelle plusieurs tables dégarnies n'étaient éclairées que par la lueur d'une lampe fumeuse. Sir Robert eut quelque peine à distinguer les objets; un seul homme qui leur tournait le dos venait de se faire servir un maigre repas dans l'un des coins de ce restaurant. Sir Robert et le commodore n'y firent guère attention, et le conversation recommença bientôt entre eux dès que les flacons et les mets se pressèrent sur la table. Les verres se remplirent, et le commodore ne tarda pas à oublier dans l'intimité d'un compatriote la perte de son pari et les dangers de sa traversée.

—Ainsi, mon cher Southwel, vous êtes heureux, reprit sir Robert en fixant sur le commodore un regard clair et perçant comme s'il eût voulu sonder en lui quelque blessure.

—Heureux autant qu'on peut l'être, sir Robert, quand on ne court plus la mer, qu'on a un bon hôtel à Picadilly et qu'on est veuf.... trois choses qui ne sont pas indifférentes, continua-t-il, en se versant un verre de clairet.

—Et vous ne vous reprochez rien?

—Rien au monde.... si ce n'est ce soir d'avoir perdu mon pari, ce qui me fera beaucoup de tort au club des yachts, dont je suis nommé trésorier...

—Pour ma conscience, ajouta le commodore en se versant à lui-même un verre de Madère des îles, elle est au si tranquille que celle d'un quaker, et puisque nous en sommes à parler entre amis, je ne m'accuse que de deux choses.

—Desquelles?

La première d'avoir fait étriller un pauvre petit diable de mousse dans mes campagnes jusqu'à extinction de chaleur naturelle; la seconde de n'avoir pas tué le Français qui s'est introduit chez lady Southwel, ma femme, que tout m'a fait un devoir de quitter après cet éclat.

—Lady Southwel est innocente! affirma sir Robert.

—J'oubliais qu'elle est votre parente, sir Robert. Je n'accuse pas lady Southwel; tout Londres ne s'en charge que trop pour moi! Mais c'est de mon mousse que je veux parler, d'un petit gaillard dont le nom m'échappe, ma foi, mais dont je crois voir toujours la figure, quoiqu'il y ait bien de cela treize ans pour le moins.... Imaginez-vous que je visitais alors le port de Toulon, et le capitaine de la *Sophie*, navire français, m'avait fait l'honneur de m'inviter à son bord. Je n'étais pas encore marié à miss Olympe Smith, devenue depuis lady Southwel, mais je l'accompagnais avec son père dans la visite de cette frégate, lorsqu'il prit au capitaine l'envie de nous retenir à dîner. Nous entrâmes à l'arrière dans le logement du capitaine; trois de ses mousses devaient nous servir à table. Le plus grand des trois, qu'on avait élevé la veille au grade de capitaine des mousses, grade de convention que l'on donne, vous le savez, au plus adroit, affectait de paraître si empressé auprès de miss Olympe, et en même temps si négligent de son service près de moi, que la moutarde m'en monta au nez. Je saisis l'instant où il affectait de ne pas m'entendre pour laisser tomber rudement sur le parquet une fort belle salière de Sèvres, qui se brisa en éclats.

Le capitaine en prit de l'humeur, je rejetai la faute sur le mousse, qui me répondit insolemment qu'il ne servait que son maître et la dame qui se trouvait amenée par nous. Furieux de cette réponse, je m'en plaignis au capitaine en provoquant de sa part un châtiment immédiat. On coucha le mousse sur un affût de caronade, on le dépouilla jusqu'à la ceinture, et un matelot l'étrilla une demi heure à coup de garcette.

—Une demi-heure!

—Après ce beau dessert, pendant lequel il fit entendre des cris pitoyables on l'envoya réfléchir le reste de la nuit sur les barres de perroquet, où l'on comptait bien le retrouver le lendemain lorsqu'on apprit que de lassitude ou de désespoir il s'était laissé couler à la mer pendant les ténèbres et le sabbat joyeux qui suivit notre souper. J'oubliais de vous dire que sans miss Olympe il eut vu prolonger les coups de fouet, le pauvre diable, ce fut elle qui intervint et fit cesser le supplice. Quand une femme a fait un beau trait dans sa vie, sir Robert, on doit le lui porter en ligne de compte, ajouta le commodore. Vous ne buvez pas?

—Ecoutez, commodore, je vais vous parler raison. Jusqu'ici vous n'avez cru voir en moi qu'un parent de lady Southwel, un ami.... Permettez-moi d'être à cette heure son avocat.

—La loi ne s'est-elle donc pas chargée de rompre mes liens avec lady Southwel?

—La loi! elle même n'a pu, malgré de nombreuses recherches, retrouver cet homme, ce lâche qui voulait vous déshonorer; il avait quitté Londres le lendemain de son crime. Mais lady Southwel, par sa seule conduite, n'a-t-elle donc pas protesté hautement contre cette accusation? Séparée de vous à tout jamais, elle n'a emporté en vous quittant qu'un seul espoir, celui de se réhabiliter à vos yeux. En attendant, elle est en butte aux propos couverts, à la calomnie, aux sarcasmes. Les feuilles de Londres se sont emparées de ce qu'elles nomment son crime; elles se complaisent dans les injures anonymes à l'égard d'une femme. Il me semble, commodore, que vous êtes assez vengé!

—Sir Robert, vous auriez plaidé fort bien, et c'est vraiment dommage que vous n'ayez pas endossé la robe. Puisque vous me mettez sur ce chapitre, je dois vous dire que vous allez être content de moi. J'ignore, je ne veux pas savoir en quel lieu s'est retirée lady Southwel; mais sa fortune était médiocre; je l'augmente de l'abandon de tous mes biens, qui lui assureront une noble indépendance. A cette heure, elle est libre d'épouser son séducteur, elle peut dès demain....

—Arrêtez! Vous m'avez mal jugé, commodore. Lady Southwel, je vous le répète, n'achètera jamais au prix du déshonneur la fortune et la liberté. Pour celui que vous appelez son séducteur, elle le demande à le voir face à face. Parce qu'un misérable s'est glissé chez elle sous le manteau, elle ne se croit ni déshonorée ni coupable! Tôt ou tard, croyez-le, la vérité éclatera; tôt ou tard vous même.... Mais quelqu'un nous écoute ici, s'écria subitement sir Robert en s'interrompant. Quel est cet homme, poursuivit-il en allant droit au seul convive de la salle, dans lequel il n'eut pas de peine à reconnaître le docteur Bernard.

—C'est vous, docteur, et pourquoi ne vous êtes-vous pas rapproché de nous.

—Je pensais.... j'avais cru.... répondit le docteur visiblement contrarié d'avoir été vu; je ne connais en aucune façon le commodore Southwel, ajouta Bernard en s'inclinant.

—Voulez-vous que je vous présente au commodore.... mon ami? objecta sir Robert d'un ton de froide politesse.

Mille grâces, répondit Bernard, vous êtes en affaires avec lui, je vous prie de continuer.

Sir Robert se rassit à l'extrémité de la salle où était dressé la table. Il ne vit point le regard du docteur Bernard le suivre avec une anxiété croissante pendant le cours rapide des questions suivantes qu'il échangea avec le commodore.

—Ainsi, commodore, tout en persistant à ne plus voir lady Southwel, vous lui assurez votre fortune. Elle recevrait de vous la preuve de l'abandon de vos biens.

—Je le porte là, écrite sur moi. Oui.... une donation entière.... qui j'ai fait régulariser à Londres. Vous sachant à Dieppe, je voulais la remettre entre vos mains. Je vous la communiquerai demain de bonne heure......

—Eh bien! commodore Southwel, veuillez retenir mes paroles, reprit sir Robert en se levant: lady Southwel refusera non-seulement vos bienfaits, mais elle a déclaré devant moi que tant que vous vivrez elle ne contracterait pas de nouveaux liens. La fortune, encore un coup, lui semble une honte du moment qu'on peut lui contester son honneur. Et maintenant croyez-vous à l'innocence de votre femme?

Sir Robert en prononçant ces paroles rayonnait lui-même aux yeux du commodore de tout l'éclat d'un généreux défenseur. Il comptait sans doute le préparer peu à peu à une entrevue et amener une scène décisive entre lady Southwel et lui, quand le capitaine Rook, suivi de plusieurs hommes de l'équipage, entra brusquement dans la salle. Le commodore applaudit en secret de voir rompre un entretien dans lequel ses torts se représentaient à lui sous les couleurs les plus vives. Le porto lui venant en aide, il chassa bientôt ces souvenirs pour répondre bravement aux toasts engagés de tous côtés.

ROGER DE BEAUVOIR.

(La suite à demain.)

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nouvelle Orléans, 4 mai 1841. 6 heures du soir.

COTON.—Arrivé depuis le 30 courant, Louisiane et Mississipi, 4004 balles; Tennessee et Nord Alabama 1790 Arkansas 310, Mobile 96, en tout 9907 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er octobre à 719317 balles, contre 841770 qu'ils étaient à la dernière à pareille époque. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 11609 balles, au Havre 6240, à Marseilles 122, à Bordeaux 336; à la Havane 300, St. John (P. R.) 107, New York 349, à Baltimore 97, à Boston 5, en tout 16094 balles, ce qui diminue le stock de 900 balles, et le laisse à 106678 balles contre 90845 dont il se composait l'an dernier à pareille époque.

ETAT DU COTON

1840 1 Oct. Stock en mains,		96739
Reçu les 3 derniers jours	9907	
Précédemment,	719117	[illegible]
		547044
Exporté pendant les 3 derniers jours	16094	
Précédemment,	425276	441472
		106678

Les avis décourageants que nous avons reçus samedi d'Europe, au moment où le marché était déjà calme et où il avait une tendance à la baisse, ont produit ainsi qu'on pouvait s'y attendre, une impression défavorable; et les opérations ont été pour ainsi dire instantanément suspendues. Les ventes de samedi, et d'hier n'excèdent elles pas aussi 500 balles. Cependant les de cuteurs ont montré une fermeté remarquable dans cette circonstance. Mais aujourd'hui ils ont un peu cédé de leurs prétentions et les acheteurs ont eu des avantages marqués. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à 900 balles à une baisse de ⅛ a ¼ sur les cotes précédentes prix auxquels le marché n'est pas encore stable. Le chiffre total des ventes est de 2900 balles parmi lesquelles nous mentionnons les suivantes—1000 b. Louisiane et Mississipi à 9½ à 10, 477 à 9¾ à 4, 100 à 1 192 à 11, 25 à 12, 33 à 10 1-2; 94 à 9 1-2, 14 à 10; 313 à 11 1-2, 310 à 9 1-2, 65 à 10 1-4, 36 Texas à 9 3-4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 1[illegible]
Ordinaire,	9 3-4 à 10 1-4
Bon ordinaire,	10 1-2 a —
Bon ordinaire et petit courant,	11 1-2 a 11 1-4
Petit courant et courant,	11 3-4 a
Bon courant	13 a

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	9
Ordinaire,	9 1-2 à 10
Bon ordinaire,	10 1-4 a —
Bon ordinaire et petit courant,	
Petit courant et courant,	
Bon courant,	

TABAC.—Les opérations ont été limitées depuis notre dernière revue, néanmoins les détenteurs sont parvenus à obtenir les cotes extrêmes et ils continuent à montrer la plus grande fermeté. Cependant nous remarquons que deux ou trois lots acheteurs se sont retirés du marché, ne voulant pas se soumettre aux prétentions élevées des détenteurs—Les ventes depuis vendredi dernier ont atteint 400 boucauts.

Arrivé depuis le 30 courant 1944 bts, expédié dans le même espace de temps à Liverpool 31 bts., au Havre 53, à Bordeaux 20, à Marseille 34; à Gibraltar 400, Bilbao 210, Martinique 40, St. John P R 9, Boston 45, Baltimore 54, en tout 915 bts.

ETAT DU TABAC.

Oct. 1er 1840 Stock en mains	1 bs	5219
Reçu pendant les 3 derniers jours	1944	
Précédemment	25944	27887
		31106
Expédié pendant les 3 derniers jours	0 8	
Précédemment,	18095	19003
Stock en main,		11103

SUCRE.—Le marché a été calme depuis notre dernière revue, et les ventes ont atteint 700 boucauts qui ont principalement été pris pour les marchés de l'Ouest. Cependant les prix sont assez fermes. Les acheteurs pour le Nord refusent d'opérer en présence des avis défavorables que nous continuons à recevoir. Nos cotes restent de 4 1-2 à 4 1-2 pour les qualités extrêmes, les détenteurs sont fermes à ce prix; bien que le stock sur la Levée soit considérable. Nous ne connaissons aucune vente sur les habitations.

MELASSE.—Cet article est toujours calme de 19 à 20 cts le gallon. Ce dernier prix ne peut être obtenu que pour des lots en parfait état pour l'expédition. Nous n'avons eu connaissance d'aucune vente sur les habitations.

FARINE.—Nous avons remarqué plus d'activité sur le marché pendant ces derniers jours et plusieurs lots ont été pris pour les Antilles à $4 25. Aujourd'hui il y a eu de bonnes demandes et il s'est fait quelques ventes pour la consommation à $4 30. Les arrivages continuent à être considérables, mais la plus grande partie est destinée pour le Nord.

PORC.—Les demandes sont limitées. Cependant les prix du porc prime se sont mieux soutenus et 9 25 ont été payés dans quelques circonstances. Nous cotons le Mess à 11 75, M. O 10 50, P. O. à 50; porc en masse 3¼.

BŒUF.—Le marché est toujours inactif. Le prime cependant est un peu en demande de 6 50 à 6 62½. le Mess est calme de 11 50 à 12. Demi barils de 6 50 à 7. En masse de 3½ à 4.

LARD.—Cet article est dans l'état où nous l'avons laissé dans notre dernière revue, et quoique les prix soient très bas, les acheteurs ne montrent aucune disposition à opérer, à cause des arrivages considérables qui augmentent incessamment le stock.

GRAISSE.—Ainsi que nous l'avons dit vendredi dernier, les bonnes qualités seules sont en bonne demande pour les Antilles; et un article de choix obtiendrait de 7 à 7¼ cents, mais les détenteurs refusent en partie de vendre au dessous de 7¼ à 7½ cents. Les qualités inférieures sont si abondantes et partant négligées, nous les cotons de 4 à 6½ cts.

WHISKEY.—Il y a eu de meilleures demandes ces derniers jours; et nous cotons le whiskey rectifié de 18 à 19 cents; des ventes de bonne qualité ont été faites à ce dernier prix. Le whiskey commun est rare et obtient 20 cts.

CAFE.—Cet article est toujours en faible demande. Le stock du Havane et du Rio est fort considérable. Nous cotons le Havane prime vert de 11 à 11½. Qté. inférieures de 10 à 10. Rio de 11 à 11½.

CHANGE.—Le change est calme. Les traites sont toujours abondantes; mais les prix n'ont pas varié. Nous cotons les traites sur l'Angleterre de 11 à 11 1-4 pour cent de prime; sur France $1 07 1-2 à $1 10; New York 60 jours de 4 à 4 1-4 pour cent de prime. Mandats à vue 6 pour cent de prime.

FRET.—Le fret est toujours ferme et il est difficile d'effectuer des engagements au dessous de 7-16d pour Liverpool, et de 7¼ pour le Havre.

FRET.

Coton pour Liverpool		3-8 à 7-16 d
Do	do Havre,	7¼ à cts.
Do	do New York,	1-2 à 9-16
Do	do Boston,	5-8 à
Tabac pour Cowes,		60 s
Do	do Londres directement,	65
Do	do New York,	$ 00 à 5 50
Do	do Boston,	5 50 à
Do	do Philadelphie,	00 à 00

DERNIERES DATES

New York	avril 22	Liverpool	avril 3
Boston	avril 22	Londres	avril 3
Philadelphie	avril 24	Havre	avril 2
Washington	avril 24	Paris	avril 1
Baltimore	avril 24	Bordeaux	mars 24
Charleston	avril 29	Madrid	mars 22
Vera-Cruz	avril 10	Cadix	mars 19
Tampico	avril 1	Havane	avril 24
Mexico	mars 30	Honduras	avril 28

Décédée mardi le 4 courant, à 3 heures P. M. Mme. ROZINA BEIN, âgée de 67 ans. Les amis et les connaissances de la famille sont invités à assister, sans autre invitation, à son convoi funèbre qui partira de la résidence de M. E. H. Wheeler, rue St. Joseph No. 184, à 4 heures de l'après-midi.

MARIÉ—A la Nouvelle Iberie, jeudi, 15 avril, par l'honorable Paul Briant juge de la paroisse de St. Martin, l'honorable John Moore, membre du Congrès à Mademoiselle Mary C. Weeks, de la paroisse St. Martin.

LE capitaine du navire le Paquebot de Rio, prévient les logeurs et fournisseurs chez lesquels les hommes de son équipage pourraient contracter quelques dettes pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, qu'il n'en reconnaîtra aucune. 5 mai—3

$40 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés pour l'arrestation de LUCINDA, griffe, de la taille de quatre pieds huit pouces, ayant la figure longue, et les yeux noirs. Cette griffe était employée par moi; elle est partie dimanche dernier, le 2 mai, emportant un check sur la banque des Citoyens, de la somme de trois cent cinquante deux piastres et cinquante deux cents, tiré par le capitaine Rogers du navire Taglioni, ainsi que quarante huit piastres en billets de banque et de municipalité. Elle a deux enfans, une petite fille de 6 ans et un garçon de 3 ans.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera et la logera dans la prison de la ville.
J. S. MEEKINS,
163, rue d'Espagne
6 mai—6

A LOUER—Une petite Maison, située à l'encoignure des rues Commune et Marie. S'adresser à WM. DINN,
11, Commune, encoignure Tchoupitoulas.
4 mai

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire	Ontario, Holmes, Liverpool,	S & J P Whitney
	Sea Lion, Howe, Havre,	do
	Ann Mary Ann, Lone, Marseilles,	L H Gale
	Russell Glover, Howes, Liverpool,	J H Ashbridge
	Europe, Crosby, Liverpool,	S & J P Whitney
	Athens, Chase, Liverpool,	Barber Bros.
Brick	Loreto, Henderson, New York,	J B Bailey
	Pearl, Snayo, St. Andrews,	W Mure
	Catharine, Vesper, Bilbao,	L H Gale
Goel.	Minerva, Marble, Barcelone, (Cuba),	J G Rowland
	Carvo, Crockett, City Point et Richmond,	J Alexander
	Volusia, Clarke, New York,	do

ARRIVÉS.

Steamer Madison, Brickell, de Cincinnati.
" Hannibal, Bradish, de Shreveport.
" Osiris, Duffield, de Nashville.
" Gen. Scott, Dustin, de Portsmouth, Ohio.
" Red Rover, Pilcher, de Nashville.

MEMORANDA.

Expédié à Philadelphie pour ce port, 23 av. barque B. Mesick, Garvin.
Expédié à Boston pour ce port, 23 av. navire Pharsalia, Winser.
Expédié à Baltimore pour ce port, 22 av. brick Splendid, M'Kenzie.

☞ L'attention du public est appelée à la continuation de la seconde vente des biens de Lafayette et de Magan, qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse St. Louis. Ces propriétés sont tellement connues par les avantages qu'on en retire, que les acquéreurs, qu'il est inutile de s'étendre d'avantage à cet égard. 5 mai.

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se faire que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 20 courant, à prix coutant: instrumens de musique de tout genre, et musique de Lucia, de Lammermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir, et qu'il offre à 50 pour cent de Remise. 5 m 4

BŒUF mess en demi barils, à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

PORC—Machoires, têtes, épaules, M. O. et P. O. à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

JAMBONS—Pieds ronds, plats-côtes et épaules, à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

COUPEROSE, Alun et Indigo, à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

POIVRE ET PIMENT—50 sacs à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

SARDINES EN HUILE, à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

BLANC DE BALEINE à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

FARINE—25 barils en magasin et à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

BEURRE DE GOSHEN, à vendre par CONVERSE & co. 5 mai 55, Nelle. Levée

CAFÉ. 300 sacs café Havane et St. Yago, en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 5 mai 14, rue Poydras

JAMBONS—100 boucauts jambons de Cincinnati plats côtes et épaules à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 5 mai 14, rue Poydras

GRAISSE—1400 barillets en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 5 mai 14, Poydras

PORC Mess, dossé et pièces du dos à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 5 mai 14, Poydras

WHISKEY—500 barils whiskey rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 5 mai 14, rue Poydras

BŒUF—20 barils bœuf salé, pièces diverses, à l'inspection et à vendre par CHS DOANE, 5 mai 60 rue Poydras

FEVES—100 barils fèves blanches à vendre par CHS DOANE, 5 mai 60 rue Poydras.

BEURRE DE GOSHEN 75 barillets reçu et à vendre par CHS DOANE, 5 mai 60, rue Poydras

WHISKEY 150 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 5 mai 61, rue Gravier.

MANDATS à vue sur New-York, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 5 mai 61, rue Gravier.

FARINE—1100 barils de la marque de Doddridge, en bon ordre en débarquement du steamer Gen. Scott à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 5 mai 46 Poydras

TABAC—6 boucauts tabac en feuilles, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 5 mai 74, rue des Magasins

SALPETRE—60 sacs en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 5 mai 74, rue des Magasins

SUCRE blanc et brun en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 5 mai 74, rue des Magasins

NOIX muscades en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 5 mai 74, rue des Magasins

CHANDELLES de blanc de baleine à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 5 mai 74, rue des Magasins

EAU-DE-VIE—10 barils d'eau de vie supérieure du pays, à vendre par ALEX. GOW, 5 mai 27, rue Bienville

PEINTURES—5 tonneaux blanc de plomb anglais en barils de 25, 56, 112 lbs., 10 tonneaux peinture anglaise verte, en boîtes de 10 lbs de 10, et 28 lbs. et 300 barils de peinture noire en fut à vendre par ALEX. GOW, 5 mai No. 27, rue Bienville

UN envoi de Cordes de chanvre goudronnées à vendre par ALEX. GOW, 5 mai No. 27, rue Bienville

CHARBON de Cannel, anglais, en boucauts, à vendre par ALEX. GOW, 5 mai 27, rue Bienville

FARINE—2000 barils farine superfine, marques de Cincinnati, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 5 mai 45, rue Tchoupitoulas.

PLATRE DE PARIS—Ciment Hydraulique romain—Ciment pour les planchers en barriques de dimensions assorties—Chaux de Thomaston, constamment en mains et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

LES soussignés offrent à vendre:
400 barils plâtre de Paris.
400 — ciment hydraulique.
200 — ciment romain.
3000 — chaux de Thomaston fraiche.
100 pièces toile à voiles anglaise Nos 1, 2, 3 et 4.
100 — toile à draps de Russie de qualité supérieure
5000 gallons huile de sperm d'hiver pressée.
30 milliers cigarres espagnols.
G. BEDFORD & BECK,
5 mai 24, rue de la Douane.

B. L. Fould et Fould Oppenheim contre Samuel Hermann & Son—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, District-Oriental de la Louisiane—No. 79.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans le procès ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, lundi, le 7 juin 1841, à l'heure de midi:

Toute cette portion de terre située au faubourg Ste-Marie de cette ville, dans la rue Gravier, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, du Camp, Commune et des Magasins, mesurant soixante et quinze pieds six pouces et six lignes sur la dite rue Gravier, sur cent vingt dix sept pieds, neuf pouces sur la ligne de la rue des Magasins qui sépare la dite portion de terre d'une autre propriété, cent et un pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne de la rue du Camp qui la sépare d'un autre lot de terre appartenant à feu ci Hermann Senior, et soixante et douze pieds sur la ligne de derrière, vers la rue Commune laquelle la sépare d'une autre propriété appartenant à Benjamin Story, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions—Comptant.
MANDEVILLE MARIGNY,
5 mai Marshal des Etats-Unis.

B. R. Lyon, contre ses créanciers.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de la Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, à moi adressé, il sera offert en vente publique, sur les lieux, rue du Cirque No. 26, lundi 17 mai 1841, à 4 heures P. M.

Un lot de Meubles.

Abandonnés par l'insolvable pour le bénéfice de ses créanciers.

Conditions—Comptant. J. L. THIELEN,
5 mai—4t en 10j Shérif et Syndic.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de feu Gabriel Jason h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, leurs raisons pour lesquelles le compte présenté par Joseph Desbordes h. c. l. administrateur de la succession de feu Gabriel Jason h. c. l. ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
5 mai W. B. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire—Samedi le 1er mai 1841—Présent l'honorable A. M Buchanan, juge. No. 20 017. Nolan et Connolly, contre leurs créanciers. Sur motion de F. B. Conrad, avocat du syndic et sur enregistrement d'un tableau de distribution, il est ordonné par la Cour que les créanciers des dits insolvables et toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le dit tableau de distribution ne serait pas confirmé et les fonds distribués conformément à sa teneur. Extrait des minutes,
ALB. SIDNEY LEWIS,
5 mai—3f en 10j Greffier.

JAEGER ACHTUNG!

DIE Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert, sich naechsten Sonntag den 9ten May, um 8 1-2 Uhr Morgens precise, in voller Uniform ohne Tornister auf dem Versammlungs-Zimmer einzufinden, um einer Inspection Revue beizuwohnen.
Auf Befehl des Lieutenants Comdt.
D. HEMM,
5 avril Unterjeger.

LANCIERS D'ORLEANS, ATTENTION.

Vous êtes prévenus que la Compagnie montera à cheval, Dimanche 9 du courant, à 6 1-2 heures précises du matin, équipement et harnachement complet, tenue d'été. Rendez-vous au lieu ordinaire du rassemblement.

On recommande d'être ponctuel.

Par ordre du Capitaine.
J. DUFFAU,
5 mai mar. de logis chef.

VINS DE BORDEAUX.

GRAVES, Barsac et sauternes, en demi barriques. Haut sauterne en caisses de 24 demi bouteilles. Vieux Médoc St. Julien, $2 1-2 la caisse.

Grands vins, 1er cru, Chateau Lafitte, Latour et Margaux. Vin rouge de Bordeaux et Marseille, en barriques, à bon marché.

Garanti pur et véritable, au plus bas prix, en lots ou au détail au dépôt de Vins, rue St. Louis, No. 20, entre Chartres et Levée. 1 mai—7

AVIS—A vendre pour cause de départ, un étal de grecerie à la halle aux légumes de la première municipalité, bien situé et achalandé.

Celui qui voudra se livrer à ce genre de commerce, fera une bonne affaire en s'adressant de suite au soussigné.
J. CLEMENT,
Rue St. Louis, No. 110, ou à son banc, No. 102.
1er mai—4

LES soussignés sont prêts à faire des avances libérales sur consignations de produits adressées à leurs amis du Havre.
BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse.
3 mai

M. R. BEAU, Docteur en médecine de la faculté de Paris, licencié par la Faculté Médicale de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a son domicile au No. 109, rue Toulouse où on pourra le consulter, à toute heure. 19 avril—1 m.

CAFÉ de la Havane—600 sacs de qualité prime à vendre par ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.
4 mai

PLUMES—5 sacs, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.
4 mai

CHANGEMENT DE MAGASIN—McNAIR & Co., ont transporté leur magasin d'encan et de commission dans la rue de Chartres No. 113. 4 mai

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.—Le beau bateau à vapeur OREGON, capt. Cable, reçoit actuellement du frêt et ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira jeudi, 6 du courant, à 10 heures du matin. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à CHS DOANE,
5 mai 60, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS, Alton et la Rivière Illinois.—Le steamer MADISON, capitaine R. S. Freeland, ayant été retenu, partira positivement, aujourd'hui, le 5 courant, à midi. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à JOHN R. SHAW & Co.,
5 mai 94, rue Poydras.

POUR ST-LOUIS, Alton et les ports intermédiaires.—Le steamer UNITED STATES, capitaine H. Freeleigh, partira comme ci-dessus, Jeudi 6 mai, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
5 mai 61 rue Gravier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le steamer de la malle des Etats-Unis INDEPENDENCE, capitaine Sam Brakle, partira pour les ports ci-dessus samedi le 8 mai à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, à l'extrémité de rue Poydras ou à
H. E. LAWRENCE.
4 mai 29 Nouvelle-Levée.

POUR ST-MARTINVILLE (Attakapas) et tous les lieux intermédiaires. Le bateau à vapeur bien connu et bon marcheur, A. FUSELIER, capitaine N. O. Trouard, partira positivement mercredi, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CHS. DE BLANC & DARBY Jr.
4 mai Nouvelle-Levée, No. 42 et 43.

POUR BAYOU DE GLAIZE.—Le steamer BOGUE ROMA, capitaine N. B Waring, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires jeudi le 6 courant à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Conti. 3 mai

POUR BALTIMORE.—Devant partir positivement dimanche le 9 courant Le joli brick neuf EDIMBOURG, capitaine Crocker, a besoin de cinquante boucauts pour compléter sa cargaison. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Orange ou à JOHN ALEXANDER,
5 mai 16, rue du Canal

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St. Pierre, ou à
FRATS & HERNANDEZ,
5 mai 27, rue Toulouse.

POUR SAVANNAH—La goelette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
5 mai 57, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—La barque paquebot JOSEPHINE capitaine Johnson, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE,
6 mai 16, rue de la Douane.

POUR PORT AU PRINCE.—La goelette SAMUEL PHILIPS, capt. Birch, partira pour le port ci-dessus, samedi 8 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à E. M. HENRY,
5 mai—4 76, rue Tchoupitoulas.

POUR NEW-YORK.

Devant partir positivement mercredi prochain.—La goelette VOLUSIA, capitaine Clark. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Louis ou à JOHN ALEXANDER,
4 mai 16, rue du Canal

POUR LIVERPOOL.

Le navire en voilier WOODSIDE, capt. Welsh, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles ou l'équivalent, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE,
3 mai 57 rue du Camp.

POUR LIBERIE ET GOREE, (Afrique).—La barque UNION partira immédiatement pour Liberia. Pour fret de 300 barils ou l'équivalent pour compléter sa cargaison, s'adresser au capitaine à bord, à l'extrémité de la rue des Ursulines, 1ere municipalité, ou à
FCO. de LIZARDI & Co.
3 mai—10 52, rue Bienville.

POUR MARSEILLE.—Passage seulement.

La barque fine voilière EUPHRATES, capt. Pemberton, partira pour le port ci-dessus jeudi le 6 du mois prochain, elle peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine, à bord, ou à
BOUTIN, GALLY & co
30 avril 79, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.

Le paquebot fin voilier KENTUCKY capitaine John L. Rogers, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine Rogers à bord, en face de la rue Orange ou à
JOHN A. MERRITT,
27 avril 54, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ere classe, fin voilier, SALEM, capitaine Destebecho, partira pour le port ci-dessus le 16 mai prochain. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à VOR. ROUMAGE.
26 avril

POUR LE HAVRE

Le trois mats MONUMENT, capt. Chase, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
26 avril 57, rue du Camp.

POUR BORDEAUX.

Le joli navire CARDINAL DE CHEVERUS, capt. Poissonnier partira pour le susdit port du 10 au 12 mai prochain. Pour passage seulement s'adresser au capitaine, à bord ou à CH. S. DUFOUR,
24 avril 58, rue du Camp

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. Un.

Séance du Lundi 26 avril 1841.

Attendu, Que ce Conseil, sur l'avis du comité réuni des finances et améliorations, désire faire avancer aussi rapidement qu'il est possible, les améliorations dont le besoin est le plus ressenti dans la Municipalité No. 1, et satisfaire ainsi les vœux et les espérances de ses habitans, en conséquence:

Il est résolu, Que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public dans le Courrier et dans l'Abeille, que des propositions cachetées seront reçues par lui jusqu'au 31 mai prochain pour le pavage (en vertu d'un contrat qui sera passé pardevant Jos. Cuvillier, notaire public) de 75,000 yardes carrées en pierres rondes des meilleures qualités assorties. Ledit pavage devant comprendre les bordures en pierre [curb & gutter stones] partout où il sera besoin. Le tout devant être exécuté d'après la meilleure méthode, et comprenant les rues ci-après désignées:

Quartier, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Ursulines, depuis Dauphine jusqu'à Remparts.
St. Philippe, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Du Maine, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Ste. Anne, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
St. Pierre, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Conti, depuis Royale jusqu'à Remparts
Remparts, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourgogne, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Dauphine, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourbon, depuis Canal jusqu'à St. Philippe.

Ainsi que toutes les intersections desdites rues avec les ponts qui y seront nécessaires. Les côtés des dits ponts seront confectionnés en pierres liées par des traverses en fer et recouverts en madriers de cyprès de quatre pouces d'épaisseur, assujéties le plus solidement possible.

Les tuyaux de la machine hydraulique et du gaz, ainsi que leurs conducteurs portant des tuyaux principaux pour être conduits sous les trottoirs devront être posés avant le pavage. Les banquettes qui exigent des réparations devront être réparées au frais des propriétaires.

Résolu, Que l'asphalte maintenant dans la rue Bourbon sera fouillé par le contracteur et enlevé par cette Municipalité, qui se réserve de conserver son droit sur tous les matériaux.

Résolu, Que tous les matériaux pour l'ouvrage ci-dessus mentionné seront fournis par le contracteur ou les contracteurs.

Résolu, Que le contracteur ou les contracteurs s'obligeront à entretenir le dit pavage en bon état pendant l'espace de trois années après qu'il aura été achevé, et qu'il fournira un cautionnement bon et valable à la satisfaction du Maire et du comité des améliorations, au montant de quarante mille piastres, pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

Résolu, Que la date de l'achèvement du dit ouvrage devra être spécifié dans les dites propositions.

Résolu, Que les paiemens pour le pavage, les ponts etc., seront effectués en bonds de l'Etat au taux spécifié par la teneur des dits bonds, garantis en capital et intérêts par la municipalité No. 1, en la manière qu'il appert par l'arrangement fait par cette corporation avec la banque des Citoyens, sur livraison de chaque trois îlets ou plus dans chaque rue, le montant des paiemens à faire, sur chaque livraison, sera déterminé par le certificat d'acceptation et approbation qui sera fourni par le voyer avec le comité des améliorations.

Résolu, Que cette portion de la somme dépensée pour ledit pavage, qui doit être remboursée à la corporation, par les propriétaires sur la façade desquels le pavage et autres améliorations auront été effectuées, sera payé à la corporation, au moyen des billets fournis respectivement par lesdits propriétaires, payables à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en y ajoutant un intérêt annuel de six pour cent à l'ordre du trésorier du département des travaux publics et améliorations. Lesdits billets devront être fournis immédiatement par les propriétaires, sur la façade des trois premiers îlets, où le pavage devra être commencé et successivement de la même manière pour chaque trois îlets. En cas de refus de la part des propriétaires de fournir leurs billets en la manière et à l'époque ci-dessus désignées, le contracteur n'en commencera pas moins le pavage et les propriétaires en retard seront immédiatement poursuivis. Les propriétaires qui préféreront effectuer leurs paiemens au comptant, auront la faculté de le faire.

Résolu, Que l'ordonnance antérieure passée par ce conseil concernant le pavage de la rue Bourbon soit abrogée.

Résolu, Que le maire et le comité des améliorations soient et demeurent autorisés à acheter ou faire acheter aux meilleurs termes et conditions possibles pour la municipalité No. 1, toutes les coquilles et gravois en lest qui seront nécessaires pour ferrer en coquilles et niveler les rues ci-après désignées:

La rue Dumaine, depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être ferrée en coquilles et nivelée, et de là jusqu'au cimetière du bayou St.-Jean, ladite rue devra être nivelée et arrangée avec la terre du fleuve.

La rue d'Orléans, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St.-Jean, devra être ferrée en coquilles, nivelée et convenablement égoutée au moyen de fossés.

Le côté droit de la rue adjoignant le canal Carondelet, depuis la rue Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être arrangé avec des coquilles et du gravois, et depuis la rue Claiborne jusqu'à la machine à vapeur du bayou St-Jean, devra être arrangé avec des coquilles et égoutté au moyen de fossés. La totalité de ce travail sera effectuée par les nègres de chaîne et les tombereaux de la ville, sous l'inspection immédiate du voyer ou de son député, ce travail devra être commencé et exécuté immédiatement après que les matériaux auront été achetés et livrés.

[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 29 avril 1841.
[Signé] WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu des résolutions qui précèdent, lesquelles ont été prises par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans sa séance du 26 courant, je recevrai des soumissions cachetées jusqu'au 31 mai prochain inclusivement, pour le pavage mentionné dans lesdites résolutions, lequel devra être fait et payé conformément aux conditions stipulées par ledit Conseil.

Les entrepreneurs, en m'adressant leurs propositions, voudront bien y mettre cette suscription: "Soumissions pour le pavage, décrété par les résolutions du Conseil de la Municipalité No. Un, adoptées le 26 avril 1841."

1er. mai.—25 WM. FRERET, Maire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. E. TRICOU.

IL sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, le samedi, 14 mai prochain 18 à midi:

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, ayant mesure américaine, 26 pieds, 3 pouces de face à la rue des Architectes, sur une profondeur de 128 pieds 1 pouce et 3 lignes, entre lignes parallèles. Le dit lot est compris entre les rues du Port, St Ferdinand, Moreau et Architectes. Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à ge. Le rez de chaussée est fini à l'exception du plâtrage et de la peinture. Les deux étages ne sont point finis. L'escalier monte jusqu'au premier. Les cuisines sont finies à l'exception des ouvertures du plâtrage et de la peinture. Les murs en briques ont environ 15 pieds de hauteur et s'étendent dans la profondeur du lot à partir des cuisines. Les planchers sont achevés partout.

Conditions:—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets au dessus à la satisfaction du vendeur et par une hypothèque.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. 5 mai—2j14

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 6 mai 1841

Dernière représentation de l'engagement de

MLLE. FANNY ELSSLER.

Positivement la dernière représentation de
LE DIEU ET LA BAYADERE.
Grand Opéra en 2 actes, de Scribe et Auber, dans lequel Mlle. Fanny Elssler remplira le rôle de Zoloé.

LA CACHUCHA,
Pas espagnol de caractère, dansé par Mlle Fanny Elssler
LE FILS DE L'HOMME
Comédie en 1 acte

Prix des places pour les représentations de Mademoiselle Fanny Elssler

Premières, Secondes, Loges grillées, Galeries, Parquets,	2 piastres.
Baignoires, Parterres,	1 piastres.
Troisièmes,	1 piastre.

Au premier jour, la 1re représentation de LUCIE DE LAMERMOOR,
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti

THEATRE AMERICAIN.

Dernier engagement d'adieu de Melle Fitzwilliam et de M. Buckstone.

MERCREDI, 5 MAI, 1841.
LES AMIS FASHIONABLES, pièce nouvelle.

Simmons	Mr. Buckstone
Brown	De Bar
Adèle	Mr. J. Greene

Suivi de
SNAPPING TURTLES.
Pièce dans laquelle tous les rôles sont remplis par Mme Fitzwilliam et M. Buckstone
termine par
RENDEZ VOUS.
Charles .... Mr. Schoolcraft

Pendant son engagement Melle Fanny Fitzwilliam ne paraîtra qu'une fois dans chacun de ses rôles favoris.

BALS D'ORLEANS.

☞ Le soussigné donnera son premier GRAND BAL PAL PARE, samedi soir, le 1er mai 1841, et les bals continueront les lundis, mercredis et samedis pendant toute la saison.

☞ Prix d'entrée pour les cavaliers $2
1 mai MITAUD

GRANDS CONCERTS D'ÉTÉ
AU
JARDIN DE CARROLLTON

Ces concerts seront composés de 40 musiciens conduits par MM. CORINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanches pendant la saison.

La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris.

Il y aura également des amusements gymnastiques.

Prix d'entrée ..... cents.

N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le cafe pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 8 avril

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
31 mars—3m Droguistes et pharmaciens, du Canal

HOTEL DU NOUVEAU CANAL.

LE soussigné informe respectueusement le public qu'il vient de prendre la gestion de cet hotel, dans lequel il ouvrira un restaurant samedi prochain 1er mai. Il ose espérer que par sa manière de diriger cet établissement, en prenant le plus grand soin de se pourvoir de tout ce que le marché et la saison peuvent lui fournir, en mettant en contribution les lacs pour un choix de poisson à discrétion, enfin en prenant les plus grandes précautions pour que le service soit fait avec célérité et la plus grande propreté, qu'il méritera le patronage de ceux qui voudront l'honorer de leur présence.
LOUIS LEFEVRE.
29 av—6 B. DEVERON.

CIGARES de la Havane—600 milliers regalias et cannones, marques de Hugues Fanny Elssler, &c. récemment reçus et à vendre par CUCULLU, LACEYRE & Co.
22 avril 28, Vieille Levée

SAUCISSONS de Lyon, jambons de Westphalie et de Cincinnati, fromages de Gruyère, langues fumées à vendre par VALETON & Co
20 avril Encoignure Royale et Douane

PORC, graisse, haricots—50 bar le porc; 5 de graisse 20 sacs haricots, en débarquement du steamer Pre mption, à vendre par MERLE BYELLE & Co.
24 avril

RIDEAUX—3 caisses contenant 64 paires de rideaux de mousseline, de beaux dessins, 2 bonbons capricieux, en débarquement de la barque Joséphine, à vendre par MERLE BYELLE & Co.
24 avril

LE soussigné offre à vendre en débarquement du Cardinal de Cheverus de Bordeaux
100 barriques vin rouge Montferrant.
BENJ LACOSTE,
28 av 174, Royale, entre Conti et St. Louis.

JAMBONS—60 barils jambons de famille enveloppés supérieurs, et 30 do do sans enveloppes à vendre par LAUVE BROTHERS 76 V. Levée.
23 av

ARDOISES—Récemment reçu et à vendre des ardoises de toutes descriptions pour les toitures par LYALL & DAVIDSON.
24 avril 130 rue des Remparts

ATTENDU—Un assortiment considérable venu de New York à vendre par les lots journellement attendus de New York à vendre par LYALL & DAVIDSON.
22 avril 130 rue des Remparts.

ON demande à acheter une goelette fine voilière. Tout en et chevilles en cuivre, du port d'environ 90 tonneaux. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
22 avril 15, rue du Canal.

SEL—800 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement du trois-mâts Echo, à vendre par GINN & DUNN.
22 av 12, Nelle. Levée

A VENDRE par le soussigné—Quelques caisses papier à tapisser, franges en soie, cabinets, glaces de toilette, le tout à très bas prix. F. PERRET,
1 avril 36, rue Toulouse

CHEMISES françaises—100 douzaines blanches, 100 do en couleur, à vendre par FRED BONIS
23 mars 170 Royale, entre les rues St Pierre et Toulouse.

CHANGE sur New-York à 10 et 60 jours de vue, à vendre chez CHEVREMONT & Co
16 m 60, rue Royale.

SALAISONS en jarres d'un gallon et d'un 1-2 gallon, en barillets à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
3 mai

LE soussigné exécuteur testamentaire de feu Alexandre Milne, prévient MM les entrepreneurs et architectes, que d'après les intentions de M. Milne, deux hospices doivent être bâtis à Milneburg, et qu'il est prêt à recevoir des devis estimatifs, avec les plans annexés, pour la construction de ces hospices.

Ces devis et plans devront lui être envoyés cachetés et avant le 1e mai prochain.

Il est bien entendu que tous les frais de constructions des deux hospices ne peuvent dépasser trente mille piastres, somme qui a été appropriée à cet effet par l'honorable Cour des Preuves.
FEUILLAS DORVILLE,
Exécuteur testamentaire de A. Milne, 52, rue St Anne
30 av—3t en 10j

BON MARCHÉ SANS EGAL
Pour passer l'été à la campagne et devenir propriétaire de

UNE JOLIE PETITE HABITATION bâtie en briques composée de deux appartements, peinte et tapissée nouvellement, ayant cheminée en briques, cave et grenier, et contenant un petit mobilier et tous les outils et autres aratoires nécessaires sur une ferme, plus un immense hangard, un puits d'eau douce, un cheval, des porcs et de la volaille, le tout situé dans un terrain de 120 pieds carrés, entouré et cultivé en jardinage dans la ville de Baton Rouge, et qu'on pourra obtenir pour la bagatelle de $675. En s'adressant immédiatement à Baton Rouge au docteur J Laurin, ou à la Nouvelle-Orléans, chez M. P. Laverrier 182, rue de Chartres. 3 mai

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
2 mai

HARICOTS—40 barils récemment reçus et à vendre par THAYER & CUSHING 30 Gravier.
2 mai

BEURRE—15 1-2 barils de première qualité de Goshen, à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier
3 mai

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

LES soussignés ont ce jour formé une société pour la transaction des affaires en général, sous la raison de J. N. Ricull & Co.
N. Orleans, 1er. mai 1841.
J LE BRETON D'ORGENOY,
1 mai J. N. RICULL

MAGASIN A LOUER.—La maison d'entrepôt en briques et à étages située à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas, sera louée à raison de $00 par mois jusqu'au 1er. décembre prochain.
S'adresser à J. CHALARON,
1er. m 1. 41, rue Bienville

A VENDRE A L'AMIABLE—Un fond de CABARET, CAFE et BILLARD, avantageusement situé à l'encoignure des rues des Magasins et Julie, bien pourvu de liqueurs, vin et grosseries.

Les personnes qui désireraient acheter un établissement de ce genre trouveront une occasion avantageuse, la maison étant bien achalandée. Le propriétaire entend le vend que pour cause de départ.
4 mai—5 SEBASTIEN DEMARCHI.

LES soussignés commissaires liquidateurs de A. Mauris & Co. et de A. Mauris, ayant déclaré un dividende payable le 8 courant et les jours suivans au domicile de P. A. Hebrard & Co. No. 30 rue de Chartres, les créanciers devront se présenter avec les titres de leurs réclamations pour y toucher ce qui leur revient.
P. A. HEBRARD,
A. MAURIS,
4 mai—8 par pro. P. A. HEBRARD.

JUS DE GROSEILLE framboise pour sirops et Sorbets. 30 caisses récemment reçues à vendre par le soussigné.
B. POUVERIN,
4 mai—10 Enc. Royale et Dumaine.

VIN ROUGE de Bordeaux en bouteilles à 10 bouteilles à $1. On trouvera constamment au magasin de détail du soussigné du vin rouge de Bordeaux, 10 litres, pour $1, le même qu'il vend à $3e la barrique. B. POUVERIN,
4 mai Enc. Royale et Dumaine.

CAFÉ Havane prime vert, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
4 mai 26, rue de la Commune

BAINS CONTI,
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE.

LE public est prévenu que ces bains sont ouverts depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, et que rien n'a été négligé pour rendre cet établissement digne du patronage dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.

Les dames devant fréquenter cet établissement, les messieurs sont prévenus de s'abstenir de fumer dans l'intérieur

L'entrée des dames est par le jardin au No. 119.

Prix:	Bain avec deux serviettes,	37 1-2 c.
"	Chaque serviette extra,	10
"	Un peignoir,	10
"	Un fond de bain,	10

Deux personnes occupant une seule baignoire payeront un bain 1-2 seulement. 20 avril—1m

COTONNADES et Denims—6 caisses cotonnades bleues et 4 de denims à vendre par W. M. C. TOMPKINS & Co.
1 mai 59, rue Gravier

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti
30 av—6

CAFÉ—600 sacs café vert de la Havane en débarquement du brick Empresario à vendre par FRATS & HERNANDEZ,
1er. mai. 27, rue Toulouse

TRAITES sur Paris, à vendre par F. PERRET.
31 mars

PAPIER à Envelopper—500 rames à vendre par FROST & Co, 8, Douane.
4 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. A. GUILLOTTE

Sera vendu mardi, 11 du courant, à 5 heures du matin, à l'encoignure des rues du Chemin de Fer et de la rue du Camp,

QUARANTE MULES MEXICAINES,

De haute taille, récemment introduites dans le pays, et étant en bon état.

Conditions—Tout ce qui n'excèdera pas $100 comptant, au-dessus de cette somme, à 90 jours en billets endossés à la satisfaction du vendeur 3 mai—6

PAR McNAIR & Co.
No. 113, rue de Chartres.

IL sera vendu jeudi, le 6 courant, à 10 heures, un assortiment considérable de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers, &c. 5 mai

PAR J. A. BEARD & Co.

Continuation de la vente des propriétés de Lafayette & Hagan.

IL sera vendu mercredi le 5 courant, à midi, à la Bourse St. Louis

Le reste des terrains appartenant aux propriétaires susnommés, qui sont situés dans les plus belles parties de la 3ème municipalité. Pour les conditions, voir les affiches, avis et les plans lithographiés. 4 mai

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton à crédit.

IL sera vendu, mercredi soir le 5 courant, à 4 1-2 heures, sur le wharf, entre les rues Poydras et Girod

176 balles Coton avarié.

vendues pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—Comptant. 4 mai—6

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu jeudi prochain, 6 mai à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Toulouse, no. 43:

Une quantité d'habillements faits, souliers, bottes, brodequins, coton blanc et brun, &c.

Conditions à la vente. 4 mai

PAR ANTHONY FERNANDEZ

Bon vin pour l'usage des familles, à l'encan.

JEUDI prochain 6 du courant, à 4 1-2 heures de l'après midi, rue Ursulines, entre les rues Royale et Conde, il sera vendu sans réserve

30 barriques vin Médoc, 1ère. qualité,
10 barils Haut Sauterne,
5 barils vieux Cognac (1826)
20 paniers anisette fine,
1 caisses véritable absinthe suisse,
14 do fruits à l'eau de vie,
Plusieurs liqueurs fines, livres &c &c
Conditions comptant. 4 mai

Vente de marchandises, par colis, à la balle, caisse, douzaine, bottes et à ciergerie.

PAR VINCENT & DE FERIET

IL sera vendu mercredi 5 mai, à 11 heures, au magasin de Wm. Frost, No. 13 rue du Canal, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, venant directement des manufactures.

27 caisses indienne à la mode,
30 balles et caisses coton blanc et écru,
10 balles couvertures,
30 caisses habillements assortis, consistant en chemises à carreaux, pantalons de cotonnade, jaquettes en serge, chemises en coton &c. &c.

Aussi 300 caisses bottes souliers, brodequins &c.

Conditions à la vente

PAR J. DOMINGON

MERCREDI 5 courant, à 10 heures du matin au No. 74, rue Royale entre Bienville et Conti, pour cause de maladie, il sera vendu une quantité d'articles de Paris, consistant en linge de table du Béarn, draps français superfins, tabliers, confections, cravates, coiffures et colliers en Russie, la sils de chasse de Lepage, fauteuils, garde-robes, miroirs, montres de Lepage, chaussures en trous-poudre, cires de montre, diamants, cristaux, porcelaines, divers meubles, et le bail de la maison.

Les amateurs de beau linge de table, de bonnes montres pour dames et pour hommes, de jolis bijoux et le beau cristaux sont invités à assister à cette vente qui pour eux est riche et se terminera par celle des comestibles.

Et le même jour à 4 heures de l'après midi, rue Toulouse, entre la Levée et Bourgogne

300 barriques vin de Marseille, marque Rochford

Conditions à la vente 1 mai—6

PAR VINCENT & DE FERIET

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de cette ville et à la requête de Joseph Morris & syndic des créanciers de ce dernier il sera vendu Mercredi, le 6 mai prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

1° 2 Lots de Terre au Faubourg Franklin, dans l'îlet No. 102, désignés par les nos 1 du terrain et quatre sur un plan particulier, dressé par Joseph Pilie, voyer de la ville, le 19 avril 1840, et déposé dans l'étude de Theodore Seghers, notaire public. Le lot No. 1 forme une encoignure et mesure 25 pieds 10 pouces de face sur la Promenade Washington, et 117 pieds de profondeur sur la rue Urquhart

Le No. 2 contigu au 1er précédent mesure 30 pieds 8 pouces de face à la Promenade Washington, entre les rues Urquhart et Moreau, sur 117 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine

Conditions comptant. 7 avril

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de syndic

IL sera vendu mercredi le 5 mai prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, portant la date du 27 mars 1841, et sous la direction de Wilhelmus Bogart, syndic de ses créanciers, les propriétés ci-après décrites abandonnées par le dit W. Bogart à ses créanciers:

1° Un tiers indivis dans une portion ou morceau de terre situé au faubourg Saulet, mesurant 150 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 320 pieds de profondeur et face à la rue Bellechasse, plus ou moins; 120 pieds de face à la rue St. Thomas, et 160 pieds de profondeur sur la ligne qui sépare la dite propriété de celle de la veuve Hunter, à laquelle distance la dite ligne se ferme, à angle droit, et mesure 30 pieds, de là elle s'étend à une nouvelle profondeur de 160 pieds vers la dite rue St. Thomas, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et tous les droits, privilèges et servitudes qui y sont attachés ou qui y appartiennent de toute manière, sans exception ni réserve.

2° La moitié indivise d'un lot de terre formant l'encoignure des rues Hevia et Phillipa, mesurant 120 pieds de face à la première des dites rues et 60 pieds de face à la dernière, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

3° La moitié indivise d'un lot de terre contigu au précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue Hevia, sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

4° Un lot de terre désigné par le numéro 61, situé dans la rue Phillipa, au faubourg Delord, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Phillipa, et 34 pieds de large sur la ligne de derrière, sur une profondeur de 131 pieds de 25 pieds de largeur, sur une profondeur de 130 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 60 et 146 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 62 plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, les appartenances, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages qui y sont attachés ou y appartiennent de toute manière.

5° Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 470 de l'îlet No. 46, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins.

6° Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny désigné par le No. 353, de l'îlet No. 41, mesurant 60 pieds de face à la rue St Antoine, sur 125 pieds de profondeur, plus ou moins.

7° Le lot de terre No. 18, dans la rue Montégut, sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la ville, le 24 mars 1832 et déposé dans l'étude de Felix De Armas, notaire public, le dit lot mesurant 27 pieds de face à la rue Montégut, 27 pieds sur la ligne de derrière, sur 105 pieds 6 pouces de profondeur.

8° Le lot de terre No. 19 dans la rue Montegut, contigu au précédent, ayant exactement les mêmes dimensions que le No. 18, et étant borné sur la droite par le lot No. 20.

9° Un lot de terre de valeur situé au faubourg Lewis, désigné par le No 27 sur le plan original dudit faubourg, borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Jersey, divisé en 22 lots sur un plan de 31 lots, conformément au plan déposé dans l'étude de William Christy, notaire public. Ce lot a été acheté de Nathan Morgan et autres, par un acte passé pardevant Greenbury R. Stringer, ci-devant notaire public, le 5 avril 1832.

Le dit lot sera offert par lots commençant par le No. 1, avec privilège de prendre un ou plusieurs lots, dans l'ordre des numéros.

10. Un lot de terre situé dans la ville de Grand Gulf, Etat du Mississipi, mesurant 47 pieds 6 pouces de face à Church street sur 120 pieds de profondeur et face à ..... street, plus ou moins avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

11. Une habitation située sur le Bayou Noir, dans la paroisse de Terrebonne, Etat de la Louisiane, contenant mille arpents sur le côté ouest du dit bayou, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et plusieurs esclaves qui seront désignés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers du montant du prix de la vente, comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets souscrits et endossés par l'acheteur ensemble, aucun endossement n'étant requis, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et, en cas de non paiement, un intérêt de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans qu'on puisse se prévaloir de cette clause pour retarder le paiement des dits billets.

Les actes de vente pardevant D. L. McCay, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 av—12:22:26 et 5 m

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson. La banque de l'Union de la Louisiane contre Albert Fortier, épouse de Louis Commagère et le dit Louis Commagère, son mari, de Michel Commagère en sa capacité de tuteur naturel et les créanciers etc. No. 16784. En vertu d'un ordre de la Cour à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Orléans, à la Bourse des rues Jackson et Levée, rue de l'Université, mardi l'encaisse ..... à midi précis la propriété hypothéquée, savoir:

Une habitation, établie en sucrerie située à Barataria dans la paroisse de Jefferson, sur le côté gauche du Bayou Ouacha, à environ vingt lieues au sud de la Nouvelle Orléans, mesurant environ deux arpents de face sur le dit bayou sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par le bayou Chaland et de l'autre par un terrain dont le dit sieur tenant a fait au sieur ... St. Commagère, dont la face de cinq arpents plus ou moins est à M. Vincent Parels entre deux lignes parallèles de quarante arpents de profondeur.

La terre haute qui offre environ quatre cents arpents de superficie est propre à la culture de la canne à sucre et du coton, elle est garnie, dans la partie non défrichée, d'une grande quantité de bois de chauffage, de charpente et de construction. Elle est d'une très bonne terre bordée par le bayou Ouacha et y fait face, elle égoutte naturellement dans le bayou et dans la cyprière.

Derrière la terre haute et attenant à une autre terre, il y a environ quarante arpents de prairies et ..... profondeur sur le dit bayou qui .... et une partie située sur la dite terre haute est un bayou Chaland et écoule dans la partie supérieure ..... de terres et de bâtisses, ...

La dite habitation ayant 30 à 40 arpents de terres en cannes et le reste en maïs, environ 100 arpents de défriche et avant de suivre bois debout, cyprès et prairie.

Les édifices consistent en trois maisons briquetées entre autres une sucrerie bâtie en briques et couverte en tuiles, avec deux équipages une purgerie bâtie de même pour contenir 300 boucauts, un moulin bâti en briques, couvert en bardeaux la machine à vapeur usée et en parfait état, le moulin à scier est adjoint à la dite machine, un hôpital, un moulin à grains et plusieurs autres bâtisses et bons, et à usage d'étable et ..... à nègres doubles, etc.

Cinquante-sept têtes d'esclaves dont les noms suivent:

D'Ogène âgé de 34 ans, Sam 40, Gabriel 41, Tony 41, Alexis 37, Ham 26, Petit Gible 35, Betty 4 maronneau, Alexis 33 ayant une hernie, tous nègres de champ; François 40 ans, ayant une hernie, Joseph 40, Jacques 34, ... Salomon 45, Augustin, Janvier 26, ... 23 charretier et ..... 28 ..... 2 ..... Nancy 20, et ses trois enfants, Marie 10, ... 3, ... Washington 1, Marguerite enfants, Marie 10, William 7, Washington 3, Edward 15, Catherine 40, et ses deux enfants, ... Sophie 10, César 3, négresse de champ, Petite Lucile 28, ... et Grosse Lucile 31 ans, cuisinière ..... 20, et 1 enfant Julien Nave.

Huit chevaux, trois jumens et leurs suivans, vingt cinq mulets, douze vaches, 80 bêtes à cornes, soixante bêtes à cornes, bœufs et six bêtes jeunes animaux, pour un moins, charrettes, drays, charrues, tous les outils et instruments aratoires nécessaires, plusieurs voitures et chaudières, bouilloires, etc., et généralement tout ce qui sert à l'usage de la dite habitation.

Sept cent quarante deux actions de la banque de l'Union de la Louisiane, avec tous les droits et privilèges qui y sont attachés.

Conditions de la vente comptant.
2 avril—4 en 30j GASTON VILLARS, Coroner.

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL

UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes descriptions, ainsi que des boîtes à musique et à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAVRE.

Horloger, rue de Chartres, No. 137, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m